

Discours prononcé par Sandrine Flückiger, membre du comité Belprahon dit oui, à l'occasion de la 55e Fête de la Jeunesse Jurassienne, à Moutier, le 6 avril 2019

Chères amies jurassiennes, chers amis jurassiens,

Inutile de rappeler ici que les sorts de Moutier et de Belprahon sont étroitement liés. Nous en sommes tous convaincus. Seul le canton de Berne ne s'en est pas encore rendu compte. Mais nous sommes là pour le lui rappeler. En 2013, Belprahon fut le seul village du Jura Sud qui, comme Moutier, atteignit les 50 % de réponses favorables à un transfert de la commune dans le canton du Jura. Comment, dès lors, interpréter la « défaite » de septembre 2017 ? Il s'agissait d'un vote très différent de celui de 2013 qui n'était que consultatif et ne scellait en rien l'appartenance cantonale de la commune. Par ailleurs, le scrutin de 2017 s'inscrivait dans le contexte d'une campagne beaucoup plus active que celle de 2013. Échaudés par le résultat de Moutier, nos opposants ont battu la campagne, pour rallier les personnes qui, sans être convaincues par un bord ou l'autre, hésitaient à déposer un oui dans l'urne.

Selon moi, un autre facteur a eu une influence majeure sur le résultat. Moutier était, au moment du vote de Belprahon, dans une période d'incertitude totale quant à son avenir, en raison des recours déposés au lendemain du 18 juin. D'ailleurs, aujourd'hui encore, on ne connaît toujours pas ce résultat. Or, il est très important de rappeler qu'une clause précisait que le village de Belprahon ne devait s'exprimer qu'une fois la décision de Moutier définitivement connue. Sans en tenir compte, le vote a néanmoins eu lieu. Dès lors, il est impossible de différencier les voix des partisans du non de ceux qui auraient voté oui, mais voulaient à tout prix éviter de partir sans Moutier. Chacun comprend sans difficulté qu'un tel vote ne peut pas être validé. De plus, alors que le scrutin de Moutier était placé sous haute surveillance, celui de Belprahon n'a pas bénéficié des mêmes conditions.

« Belprahon dit oui » et des citoyens de la commune ont naturellement déposé des recours pour dénoncer ces irrégularités. Ils ont cependant été rejetés bien que totalement fondés selon les juristes consultés. Suite à cela, le Comité « Belprahon dit oui » estime tout à fait légitime son exigence de pouvoir s'exprimer à nouveau. Un vote qui devrait avoir lieu une fois le destin de Moutier enfin établi. Si le vote de Moutier était annulé, alors les citoyennes et citoyens de Belprahon devraient pouvoir se prononcer, en toute connaissance de cause cette fois, après un nouveau vote organisé à Moutier.

Au-delà de ces considérations liées au vote, il est important de relever l'engagement des Jurassiennes et Jurassiens de Belprahon. En parcourant les rues du village, on pourrait s'étonner, sachant le verdict des urnes, que les drapeaux affichés aux fenêtres et aux balcons contiennent autant de rouge et de blanc, et si peu de jaune et de noir. Si la défaite du 17 septembre nous a attristés, nous ne nous sommes pas laissé abattre. Nous avons su rebondir et entretenir les liens solides entre les différentes personnes du village. Nous avons organisé divers événements qui ont connu un grand succès dans le but de se rassembler, mais également de montrer à la majorité silencieuse des habitants notre volonté de faire avancer notre commune, de la dynamiser. Or, ceci ne sera possible à l'avenir qu'en restant solidaires du sort de Moutier.

En conclusion, pour notre Comité, la Question jurassienne n'est pas close. Nous sommes pour l'instant dans l'attente du sort de Moutier, et espérons pouvoir nous exprimer à nouveau une fois celui-ci connu. On relèvera enfin, qu'en Suisse, toute commune peut demander à changer de canton. Il s'agit d'un droit fédéral, qui est ponctuellement invoqué par des communes pour changer de canton, comme ce fut le cas récemment par Clavaleyres pour quitter Berne. Belprahon comme Moutier veulent rejoindre le canton du Jura. Les deux communes n'hésiteront pas à faire valoir, s'il le faut, ce droit fondamental pour y parvenir!

Discours prononcé par Sandrine Flückiger, membre du comité Belprahon dit oui, à l'occasion de la 55e Fête de la Jeunesse Jurassienne, à Moutier, le 6 avril 2019

Demain, grâce à notre engagement, grâce à votre soutien indéfectible, Belprahon et Moutier rejoindront le canton du Jura.